

De mauvaises choses peuvent survenir avec de petits emballages ! Mars 2011



Un incident survint lors de la décontamination d'un seau contenant un déchet dangereux. Un opérateur était en train de neutraliser une petite quantité d'un déchet de procédé qui avait été vidangée dans un seau durant une opération de maintenance. Il contenait de petites quantités de sodium métallique, une matière qui réagit de façon violente avec l'eau. La procédure consistait en l'ajout de méthanol anhydre au déchet contenu dans le seau, le chauffer et le laisser réagir pendant 6 à 7 heures. L'opérateur appliqua la procédure et suite à la période de réaction, il versa le déchet liquide hors du seau. Il se préparait à jeter le seau lorsque d'autre matière s'en déversa, entra en contact avec de l'eau de pluie et engendra une réaction exothermique qui blessa l'opérateur.

Les photos montrent des seaux, fûts et autres petits récipients de déchets dangereux entreposés avant leur disposition. Il est important de se rappeler qu'il peut y avoir de sérieux dangers, même pour des matières dangereuses et des déchets entreposés en quantités relativement petites. En particulier, les petits récipients peuvent être très dangereux pour les personnes travaillant près de ces substances – peut-être lors de l'ajout de déchets additionnels aux récipients ou en procédant à une quelconque neutralisation, décontamination ou autres opérations chimiques. Il est aussi important de considérer les conditions d'entreposage pour les déchets dangereux – par exemple, y-a-t-il des dangers liés à une haute température (polymérisation, décomposition) ou basse température (gel) ?

Pourquoi cela s'est-il produit ?

On trouva dans le fond du seau de 2 à 3 pouces (50 à 75 mm) de boue provenant de la procédure de maintenance et le seau n'était pas étiqueté. L'opérateur s'informa auprès des autres opérateurs à propos du déchet et on lui indiqua d'en disposer de la façon habituelle. Toutefois, cette boue contenait une couche de solides qui empêchait le sodium de venir en contact avec le méthanol et de réagir comme souhaité. La procédure ne dictait pas à l'opérateur le besoin de mélanger la solution neutralisée afin d'assurer une réaction complète.

Que pouvez-vous faire ?

- Étiquetez tous les récipients, particulièrement ceux contenant des déchets de procédés.
- Souvenez-vous que même de petits récipients peuvent présenter un grand danger.
- Analysez les matières inconnues de façon à savoir ce qu'elles sont et à pouvoir établir des procédures sécuritaires pour la disposition des déchets.
- Assurez-vous que les procédures de maintenance donnent des instructions en regard de l'étiquetage et de la disposition sécuritaire des déchets.
- Pendant les opérations routinières de vidange, rapportez toutes situations inhabituelles (par exemple, présence imprévue de boue ou de solides) à votre superviseur.

Les petits récipients peuvent causer des explosions dangereuses !